



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Nancy, le 22 janvier 2009

Objet : « L'Europe, parlons-en ! » : 9 mai 2009

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école s/c de Mesdames, Messieurs les Inspecteurs d'Académie,
Directeurs des Services Départementaux de l'Education Nationale,

**Inspectrice Pédagogique
Régional d'Histoire-
Géographie**

Mme Gachet

Pour fêter « La Journée de l'Europe 2009 », la DAREIC vous propose en collaboration avec les inspections pédagogiques régionales d'histoire-géographie et d'arts plastiques, une action à destination des lycéens, collégiens et écoliers de l'académie sur le thème « L'Europe, parlons-en ! »

**Inspectrice Pédagogique
Régional d'Arts Plastiques**

Mme Goldstein

Cette action a pour objet la réalisation d'un travail sous forme libre (arts plastiques, poèmes, textes) en lien avec un ou deux états de l'Union Européenne.

**Déleguée Académique
aux Relations Européennes,
Internationales**

et à la Coopération

Mme Beaudeau

Les 27 états membres de l'UE ont été répartis en 3 groupes correspondant chacun à un type d'établissement (écoles, collèges, lycées) (cf. liste en annexe).

Modalités de participation :

- choix d'un ou deux états dans le groupe correspondant à son établissement

- réalisation et envoi d'une ou de deux productions par voie électronique ou postale, **pour le 3 avril**, à la

DAREIC :

- une réalisation plastique de format 21x29,7 ou 24x32 (dessin ou peinture ou collage ou production numérique) utilisant uniquement les couleurs du drapeau de l'un des 2 états choisis.
- un texte court de forme libre en français ou dans la langue de l'état choisi, présenté au format A4 et dans un format de police rendant sa lecture aisée (par ex. Arial 26 à 36) correspondant au second état.

Un jury sélectionnera 27 réalisations parmi toutes les productions proposées.

La valorisation des productions retenues fera l'objet d'une installation sur fond de la « carte géante de l'Europe » au Centre Européen Robert Schuman à Scy-Chazelles au cours d'une journée en présence d'élèves « euro-délégués » accompagnés d'un professeur.

Comptant sur la collaboration active de votre équipe éducative, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement, Mesdames, Messieurs les directeurs d'école, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Claire Gachet

Sandra Goldstein

Evelyne Beaudeau-Waisse

IA-IPR Histoire-Géographie

IA-IPR Arts Plastiques

DAREIC

Répartition des pays par type d'établissements

GROUPE 1 : ECOLES PRIMAIRES

Allemagne, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Irlande, Suède, Lituanie, Luxembourg, République Tchèque.

GROUPE 2 : COLLEGES

Autriche, Chypre, Slovaquie, Finlande, France, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Roumanie.

GROUPE 3 : LYCEES

Belgique, Danemark, Estonie, Grèce, Malte, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovénie.